

questions
de communication

Questions de communication

2 | 2002
L'expertise en situation

Expertise scientifique, histoire et preuve

Scientific Expertise, History and Proof

Josiane Demeurisse



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7073>

DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7073

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2002

Pagination : 83-94

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Josiane Demeurisse, « Expertise scientifique, histoire et preuve », *Questions de communication* [En ligne], 2 | 2002, mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/7073> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.7073

Tous droits réservés

DOSSIER

JOSIANE DEMEURISSE

Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales

Université Toulouse 3

demeurisse@lerass.iut-tlse3.fr

EXPERTISE SCIENTIFIQUE, HISTOIRE ET PREUVE

Résumé. — Souvent sollicitée en vue de conforter une prise de décision, la démarche d'expertise est de plus en plus fréquente. L'expert établit un constat à la demande d'un ou plusieurs commanditaires, sans intervenir dans un domaine qui n'est pas le sien. Mais les résultats de l'expertise constituent de nouveaux éléments qui alimentent à leur tour des débats et des controverses scientifiques. Fondée sur deux cas, cette étude ouvre des pistes de réflexions sur la complémentarité entre les sciences de la vie et l'histoire. Partant des enjeux et des stratégies qui animent les commanditaires d'une expertise, il s'agit d'examiner le rôle de caution que cette dernière peut apporter aux demandeurs. Les notions de vérité scientifique et de preuve absolue sont ainsi abordées, relativisant l'exploitation et l'interprétation des résultats qui pourraient être faites de l'expertise en question.

Mots clés. — Expertise, histoire, vérité scientifique, preuve absolue, controverse scientifique, médiatisation.

L'histoire a pour objet de reconstruire le passé et le travail de l'historien ne consiste pas seulement en la narration des événements, mais s'efforce aussi de reconstituer les faits tout en tentant de les expliciter. Pour ce faire, l'historien dispose d'outils et de méthodes qui vont l'aider à mener sa démonstration et la preuve de ce qu'il avance. Son objectif est de contribuer à établir la vérité et, d'une certaine façon, de dissiper les doutes et les malentendus en faisant appel à d'autres sciences et d'autres techniques. L'histoire n'échappe pas à la demande d'expertise qui tend à se multiplier dans tous les domaines. À cet égard, l'innovation technique peut-elle lui permettre d'élargir son territoire d'investigation ? Reprenant des matériaux déjà utilisés par les générations précédentes de chercheurs, ses avancées l'aident-elles réellement à porter un regard neuf sur l'événement ? Productrice de débats et de polémiques, l'expertise est un moyen supplémentaire de valoriser ses travaux, cependant, un fait scientifiquement reconnu, ou non, peut-il remettre en cause des hypothèses non élucidées ? Partant de l'observation et de l'analyse de deux événements récents non résolus à ce jour (l'empoisonnement supposé de Napoléon et l'identification du cœur de Louis XVII), notre objectif est d'analyser la façon dont l'expertise peut être utilisée. Après avoir décrit les différents étapes caractérisant ces événements, nous montrerons le rôle de caution que peut jouer l'expertise à partir de stratégies mises en œuvre par les différents acteurs, et évaluerons les effets qu'elle engendre, notamment à travers leur médiatisation.

Deux cas d'expertises appliquées à l'histoire

Comme nous le suggérons en amont, les avancées technologiques contribuent à apporter aux historiens certains des éléments complémentaires qui leur serviront de caution pour accréditer leurs thèses. Les stratégies, les enjeux et les impacts des communications engagées paraissent, à cet égard, des indicateurs déterminants permettant d'appréhender le phénomène d'expertise. Si l'histoire, par le biais des médias notamment, séduit un vaste public (Rioux, 1990 ; Caire-Jabinet, 1994), cet intérêt croissant se dirige plutôt vers des événements soulevant des énigmes, des intrigues, des questions non résolues. Deux faits historiques, choisis pour leur large écho dans l'espace public et dans le domaine de la vulgarisation scientifique¹, nous paraissent significatifs.

Le premier sujet concerne Napoléon dont la cause de la mort, n'est toujours pas résolue. Une autopsie est pratiquée le 6 mai 1821, le lendemain de son décès ; après de vives discussions, médecins anglais et français se mettent d'accord sur un compromis en diagnostiquant « un squirre cancéreux au pylore ». L'origine de cette mort oppose deux théories : l'une privilégiant la maladie, l'autre retenant la thèse de l'empoisonnement. La première hypothèse est fondée sur l'état de santé de l'Empereur, son affaiblissement et son ulcère à

¹Vulgarisation scientifique est pris au sens défini par P. Lazlo (1993) : « On a vulgarisation scientifique dès lors qu'une interrogation sur le monde sensible est communiquée dans des termes accessibles à tous ».

l'estomac. La seconde s'appuie sur une intoxication provoquée par l'arsenic. Plusieurs analyses seront pratiquées sur les cheveux afin d'évaluer le taux d'arsenic qu'ils contiennent. Mais les résultats scientifiques observés jusqu'à ce jour n'ont pas mis fin au débat sur l'empoisonnement.

L'autre cas abordé est « l'affaire Louis XVII ». En 1795, un enfant meurt au Temple, sans que l'identité de celui-ci soit formellement d'authentifiée : s'agit-il du fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette ? Le procès verbal pratiqué par un médecin légiste attribue la cause du décès à un « vice scrofuleux ». Trois versions ont été retenues : la première s'appuie sur le procès verbal qui déclare que la mort date du 8 juin 1795 et qu'elle est due à des mauvais traitements. La deuxième situe celle-ci avant 1795 et notifie la substitution d'un autre enfant. La dernière prétend que Louis XVII n'était pas mort et conclut à l'évasion. Deux cents ans après, si certains points sont élucidés, plusieurs interrogations subsistent.

Au départ, les différentes thèses en présence concernant les deux affaires se sont appuyées sur des documents et des rapports de médecins contemporains des événements. Avec les applications des innovations scientifiques, des remises en question font leur apparition. Ces nouveaux procédés viennent s'ajouter aux précédents, en tant que sources auxiliaires de l'histoire, afin de mieux rétablir la vérité historique. Dans l'affaire de l'empoisonnement de Napoléon, les expertises scientifiques sont fondées sur les méthodes de la radioactivité. Différents procédés techniques sont utilisés afin de mesurer le taux d'arsenic dans les cheveux de Napoléon. Dès 1960, les premières analyses sont effectuées à la demande de Sten Forshufvud (1961 et 1982), expert en toxicologie et dentiste suédois, par Hamilton Smith, professeur au laboratoire de médecine légale de Strasbourg. Ce dernier s'est appuyé sur l'activation neutronique et la mesure du rayonnement gamma pour ses calculs. Les résultats de ses recherches ne sont pas considérés comme « significatives ». Des investigations se poursuivent donc dans les années suivantes. Des échantillons de cheveux sont envoyés au laboratoire de Harwel en Grande-Bretagne. En 1995, le FBI procède à de nouvelles études en recourant à la spectroscopie par absorption nucléaire. La même année, Sophie Ayrault et Denis Piccot du Commissariat à l'Énergie atomique de Saclay effectuent d'autres mesures s'appuyant toujours sur l'irradiation. Les conclusions de ces mesures montrent que les taux d'arsenic sont élevés, et correspondent également aux résultats d'autres laboratoires (Institut de criminologie de Lausanne et synchrotron européen à Grenoble). Au cours de l'année 2000, des cheveux sont à nouveau confiés à Pascal Kintz, expert en toxicologie, qui recourt à la technique de l'absorption atomique. Tous les tests effectués depuis quarante ans constatent une forte présence d'arsenic.

Dans le cas Louis XVII, la méthode empruntée s'appuie sur la structure ADN d'une molécule. Celle-ci a été découverte à la fin du XIX^e siècle, mais il faudra attendre les années 1990 pour voir la technique d'identification grâce aux empreintes génétiques se généraliser. Des travaux sont effectués sur des fragments de l'humérus de Karl-Wilhelm Naundorff, prétendant au trône, et sont remis au Centre de génétique humaine de Louvain (Belgique), dirigé par Jean-Jacques Cassiman, généticien, pour être étudiés en association avec le laboratoire de l'université de Nantes, dirigé par Olivier Pascal, expert en matière de

génétique et expert auprès de la cour de cassation. Une analyse est réalisée sur l'ADN provenant de l'humérus en vue d'une comparaison avec l'ADN des parents maternels de Louis XVII. Publiée en 1998, cette étude montre des séquences génétiques différentes et n'identifie pas Naundorff comme étant le fils de Marie-Antoinette. L'année suivante, un prélèvement est fait sur le cœur de l'enfant décédé au Temple en 1795 (relique conservée, après un étrange parcours, à Saint-Denis). Les chercheurs, Jean-Jacques Cassiman et Bernd Brinkman, directeur de l'Institut de médecine légale et professeur à l'université de Münster (Allemagne), étudient de manière indépendante l'ADN mitochondrial (transmis par la mère) pour le comparer à celui des parents maternels de Louis XVII. Les résultats, diffusés en avril 2000, authentifient que le code génétique du cœur analysé est identique à celui des descendants de Marie-Antoinette.

Dans ces exemples, les recherches ont impliqué de nombreux spécialistes (historiens spécialistes de l'empire, historiens spécialistes de l'histoire moderne, historiens vulgarisateurs de l'histoire, économistes, médecins chercheurs, ingénieurs). La similitude du contexte, l'époque à laquelle les faits se sont déroulés, l'actualité récente de ces nouvelles interrogations, la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs différents, les divers types d'expertises scientifiques et les effets médiatiques (développement d'articles dans la presse écrite, débats télévisés) de ces cas sont à l'origine de notre sélection. Tous ces facteurs ont permis l'approche d'une situation d'expertise particulière, fondée sur des expertises sollicitées pour clore le débat historique. La caution scientifique est recherchée comme argument pour valider des thèses. S'inscrit-elle dans les mêmes cadres de fonctionnement et engendre-t-elle les mêmes effets que pour les autres domaines d'application ? Afin d'étayer notre réflexion, nous avons mobilisé et étudié diverses sources d'informations, partant d'ouvrages scientifiques pour aller vers des productions grand public, en passant par des revues de vulgarisation. Des ouvrages historiques, des articles de revues spécialisées, des articles de presse quotidienne et hebdomadaire, ainsi que des débats télévisés et des sites internet constituent le corpus de cette étude.

La situation d'expertise : de la commande aux enjeux

L'expertise est revendiquée pour apporter des éléments de réponses à un questionnement particulier. Mais le contexte est spécifique à chaque situation et ce sont les événements retenus qui vont permettre le processus de construction de l'explication. La série d'épreuves qui jalonne l'expertise est productrice de sa dynamique. Une inquiétude reste cependant présente, celle d'un écart entre la commande et le résultat attendu (Fritsch, 1985).

Identité des commanditaires

Nous appréhenderons l'expertise comme événement dans la situation, car dans les deux cas sélectionnés, celle-ci n'est pas née à l'occasion d'un fait, mais elle est la résultante d'une décision. Pour chacun, l'expertise est due à

une initiative personnelle. Dans l'affaire Napoléon, Ben Weider² défend la mémoire de l'Empereur qui, selon lui, doit être considéré comme un grand protecteur des Juifs. À la mort de Sten Forshufvud, il reprend les expertises à son compte, et demande plusieurs analyses à des laboratoires différents. Il déclare à *L'Express* : « Je prendrais à ma charge les frais de l'exhumation de l'Empereur et tous les examens toxicologiques nécessaires pour prouver son empoisonnement, même si cela me coûte un demi million de dollars »³. Philippe Delorme (journaliste et spécialiste des dynasties, auteur de nombreux ouvrages d'histoire) travaille, quant à lui, depuis plusieurs années sur le cas Louis XVII. Il veut permettre l'identification de l'enfant mort au Temple en 1795. Dès 1993, des tests commencent et permettent d'éliminer certaines théories. C'est le 15 décembre 1999 qu'un prélèvement est effectué, à son initiative, sur le cœur présumé de Louis XVII. Ces actions sont approuvées par le Duc de Bauffremont, président du Mémorial de France à Saint-Denis, et soutenues grâce au fonds des royalistes français.

Choisi par les commanditaires, le groupe d'experts se trouve face le problème de la responsabilité : « Saura-t-il résister aux pressions des commanditaires soucieux d'un jugement qu'ils considèrent avant tout comme un aval » (Trépos, 1996 : 38). En effet, le rapport commanditaire-expert peut s'avérer complexe, notamment en raison des forces mises en présence : celle du commanditaire qui attend un certain résultat et celle de l'expert qui doit rester neutre vis-à-vis des enjeux sous-jacents. Des composantes humaines interviennent dans la prise de décision, chacun des acteurs ayant une place à tenir dans son propre réseau relationnel.

Objet de l'expertise : stratégie des acteurs et réseau

Pour les deux commanditaires (Ben Weider et Philippe Delorme), l'objet de l'expertise paraît s'apparenter à la recherche d'une « preuve absolue » susceptible d'avaliser leurs points de vues respectifs ; les stratégies de ces acteurs semblent primordiales dans la recherche de la crédibilité. Si les antagonismes dans les épreuves d'expertise obligent les participants à s'unir afin de constituer un réseau fort et reconnu, ils doivent au préalable mettre en présence des moyens, à la fois hétérogènes et semblables, de manière à pouvoir les faire fonctionner ensemble. La puissance de ces accords s'avère fortement dépendante de la notoriété, mais aussi de la taille du groupe formé. Le parcours d'expertise entraîne donc une pluralité d'intervenants, et la diversité de chacun d'entre eux apportera sa part de caution dans la construction de celle-ci. L'identification de ces acteurs est un facteur dans la traduction ou les déplacements d'objectifs, tels que les définit Michel Callon (1986 : 174-176). Les commanditaires œuvrent pour faire dériver leurs intérêts personnels vers un intérêt collectif ; l'objectif étant de fédérer un maximum d'individus pour former un noyau significatif.

² Ben Weider, milliardaire et homme d'affaire canadien, crée en 1995 la Société napoléonienne internationale ; il est l'auteur de nombreuses publications sur Napoléon.

³ Anne-Marie Casteret, « Napoléon : Le mystère de l'arsenic », *L'Express*, 1^{er} juin 2000.

Dans les exemples évoqués, les associations relationnelles sont de deux ordres : d'une part, internes à une discipline, avec par exemple une pluralité d'experts en médecine (médecin légiste, cancérologue, toxicologue, généticien, dentiste...), d'autre part, elles regroupent différents types d'experts (expert auprès de la Cour de cassation, police fédérale des États-Unis, laboratoire, ingénieur...). Les problématiques à résoudre sont françaises, mais en revanche les nationalités des experts sollicités sont multiples : ils peuvent être européens (français, belge et allemand) dans un cas, ou extra-européens dans l'autre (canadien, américain). La réussite des alliances traduit la mise en œuvre d'un travail important de mobilisation. Ces réseaux résultent de la démarche de traduction qui anime les commanditaires. Le problème, qui apparaît au départ comme une préoccupation unique, devient un thème pouvant faire avancer la résolution d'une énigme et passionner de nombreuses personnes.

Controverses et conflits

Plus le nombre d'acteurs est grand et leur réputation élevée, plus les antagonismes sont forts et puissants. Controverses et conflits nourrissent l'expertise, et sont au cœur de cette marche vers la quête de la vérité. Combinaison de plusieurs phases, l'expertise est un assemblage : « Trois pôles le marquent : un pôle scientifico-technique, un pôle sociologique et économique, un pôle réglementaire » (Trépos, 1996 : 67). Concernant le premier, au moment de la construction des savoirs, les controverses entre spécialistes vont se développer, dans le deuxième, pendant la mise en jeu des intérêts, ce sont les conflits entre les participants qui s'animent. Dans l'étape ultime apparaissent également des litiges. Ces différentes phases sont fortement marquées dans les cas analysés.

En ce qui concerne l'empoisonnement de Napoléon, certaines controverses ont lieu entre experts médicaux : le principal point de remise en cause venant, la plupart du temps, du vocabulaire utilisé dans la description de la maladie (Tulard, 1999). Les experts constatent tous une teneur importante en arsenic. Sa présence dans les analyses est incontestable, mais ce sont le taux et les interprétations de celui-ci qui fournissent matière aux discussions. Quant à l'analyse de l'ADN du cœur de Louis XVII, qui a été soumise également à des experts praticiens, elle ne présente pas d'ambiguïté au sujet de la filiation entre ce cœur et la famille des Habsbourg. En revanche, les scientifiques reconnaissent que ce genre d'étude peut se poursuivre, le résultat ne mentionnant pas qu'il s'agit du cœur d'un garçon. Ces controverses se retrouvent aussi dans la communauté des historiens.

Par ailleurs, l'usage des commentaires des données est à l'origine des antagonismes. Certains experts déclarent qu'il est prématuré de conclure à l'empoisonnement. Les conflits se développent entre des historiens, des médecins, des économistes. Les avis sont partagés sur l'empoisonnement supposé de Napoléon. Les résultats confortent le docteur Sten Forshufvud, en faveur de l'intoxication. À l'opposé, J. Thomas Hindmarsh, pathologiste et toxicologue à l'université d'Ottawa, et Philip F. Corso, médecin de l'université

Yale, relativisent au plan toxicologique les signes d'empoisonnement arsenical et fondent leurs théories sur d'autres explications. Lors d'un colloque du Sénat français tenu le 4 mai 2000, des historiens et des toxicologues demandent que d'autres analyses soient envisagées. En juin 2001, Pascal Kintz, notifie dans son rapport que « les cinq mèches attribuées à l'Empereur présentent des signes d'une exposition majeure à l'arsenic et des signes d'intoxication chronique à long terme, [il ajoute aussi que] les scientifiques ne sauraient garantir l'authenticité des cheveux sans avoir recours à une analyse ADN qui supposerait l'exhumation du corps de Napoléon »⁴. D'ailleurs, l'identité du défunt reposant aux Invalides n'a toujours pas été confirmée (Roy-Henri, 2000). Des oppositions et incertitudes peuvent être également relevées à propos de l'affaire de Louis XVII. Les discordes proviennent plus de la traçabilité du matériau étudié. Par exemple, un médecin, Olivier Pascal, exprime dans *Libération*⁵ sa surprise de voir des résultats scientifiques qui sont, à son avis, interprétés un peu abusivement. Il déclare également dans le même article : « La religion de la preuve scientifique est plus confortable : pas de pression, une analyse par des experts objectifs et indépendants. Méfions des extrêmes, et plaidons pour une instruction multidisciplinaire où chacun apporte sa pierre à l'édifice ». De même, certains historiens attendent la résolution de plusieurs interrogations encore dans l'ombre (Bercé, 1990). Le problème de la traçabilité est donc présent chez les historiens et les médecins. Chaque expert ne pouvant intervenir que dans son domaine, des litiges se développent inévitablement. En effet, le résultat attendu ne peut pas être comparable à l'objectif sous-entendu dans la demande. Si comme le dit Pierre Bourdieu (2002), « on ne peut faire avancer la science, en plus d'un cas, qu'à condition de faire communiquer des théories opposées, qui se sont souvent constituées les unes contre les autres », les rapports de force sont également positifs dans le déroulement de l'expertise.

De la notion de vrai à celle de vraisemblable : interprétations

Toujours d'actualité, la problématique sous-jacente de la preuve, avait inspiré au philosophe Alain (1990) le propos suivant : « Il faut être déformé par le métier d'historien pour croire que l'histoire prouve quoi que ce soit. À vrai dire, l'histoire prouve ce que l'on veut, et la preuve ne vaut jamais rien ». La théorie de la preuve en histoire a donné lieu à de nombreux travaux, le terme est utilisé ici, selon le sens épistémologique : « Une proposition est dite prouvée si, ayant été établie par une méthode reconnue, elle fait l'objet d'une croyance. Cette formulation permet de distinguer quatre versants dans la théorie de la preuve : 1° un élément sémantico-formel, la proposition qu'il s'agit de prouver ; 2° un discours objectif de mise à l'épreuve de la proposition ; 3° la croyance subjective du destinataire de la preuve à l'effectivité de celle-ci ; 4° la reconnaissance intersubjective du bien fondé des procédures de la preuve. [...] Il y a pourtant une interdépendance entre

⁴ Conférence donnée à la Mutualité à Paris, le 1^{er} juin 2001.

⁵ *Libération*, 26 mai 2000, rubrique « Rebonds » : « Le mythe de la preuve absolue ».

le subjectif et l'objectif. La croyance en la vérité d'une proposition supposée dériver des procédures objectives (toute preuve vise à provoquer un assentiment) et la confiance faite à ces procédures représente même une autre croyance »⁶.

Le rapport d'expert ouvre le champ des possibles

Dans son travail, l'historien se doit de justifier la validité de ses théories ; la preuve par le raisonnement peut s'appuyer sur la preuve par les faits. La démonstration de son étude, prend alors en compte, les résultats scientifiques. L'expertise s'ajoute, en tant que science auxiliaire, dans l'argumentation de ses hypothèses, c'est ainsi qu'elle permet de conforter ou non cette hypothèse grâce à l'interprétation des résultats. Il est attendu de l'expertise qu'elle permette de prendre une décision. Les experts apportent des éléments, des affirmations qui éclairent ainsi une situation d'un certain langage de vérité ; la conclusion du rapport d'expertise conforte cette décision. Ce rapport traduit un ensemble d'informations qui servira à plaider une cause. Lors des oppositions entre pairs ou non-pairs, ce ne sont pas les résultats qui sont mis en discussion, mais l'exploitation qui peut en être faite, comme le souligne Jean-Yves Trépos (1996 : 24) : « C'est la mesure qui est discutée et non pas l'instrument de mesure ». Les analyses scientifiques, établies par des experts médicaux, révèlent des certitudes dans leur domaine d'expertise, mais non dans l'interprétation qui en découle. Elles servent donc aux commanditaires pour appuyer leurs hypothèses, cette validation leur appartenant personnellement, car les experts scientifiques ne se sont prononcés qu'au nom de leur propre discipline. L'expertise scientifique, est convoquée par les historiens en vue d'administrer la preuve. Malgré l'interaction d'acteurs hétérogènes, l'expertise n'affirme pas ; elle donne un avis sur une question précise. En effet, elle ajoute un élément au savoir. Pour certains, le doute subsiste toujours.

Si l'expertise est un jugement, elle induit inévitablement de la subjectivité. Au cours de la construction de l'analyse, nous nous trouvons dans un espace, que l'on pourrait qualifier de relativiste, dans lequel s'insèrent les principes d'impartialité et de symétrie évoqués par David Bloor (1982). Impartialité, vis-à-vis de la vérité ou de la fausseté, par rapport à une exactitude (traces d'arsenic existant dans les cheveux de Napoléon ; cœur apparenté à la famille des Habsbourg pour l'affaire Louis XVII), dans le sens où elle peut privilégier celui qui semble avoir eu raison au départ de la question. Principe de symétrie, exprimé dans l'interprétation, à savoir que ces résultats peuvent expliquer les croyances « vraies » et les croyances « fausses ». Dans notre étude, la mesure du taux d'arsenic permet de justifier ou non l'empoisonnement de Napoléon, et la méthode d'identification par l'ADN, peut servir à démontrer que l'enfant mort au Temple, en 1795 est bien Louis XVII. Partant d'une conclusion scientifique qui peut être considérée comme « vraie », nous nous acheminons vers un aboutissement qui est « vraisemblable », nous rapprochant, de ce point de vue, de la notion de dissolution de vérité scientifique (Latour, 1984 ; Callon, 1986).

⁶ Définition extraite de l'Encyclopédie Universalis/Preuve (Epistémologie), <http://www.universalis-edu.com>

Dans les affaires traitées, l'expert historien se situe dans le corps de la croyance personnelle, n'impliquant par là que son propre raisonnement ; il n'engage pas ses pairs. Combinant les rapports scientifiques et l'enquête histoire, Philippe Delorme, déclare : « Ainsi les deux démarches conjointes autorisent à affirmer que l'enfant mort au Temple en 1995 appartient à la famille de Marie-Antoinette, donc il s'agit bel et bien de Louis XVII. La science confirme le verdict de l'histoire. Il n'y a plus d'énigme Louis XVII »⁷. Une théorie est plus ou moins valide qu'une autre, en fonction de la puissance de conviction utilisée par le défenseur de cette théorie ; tout réside dans l'art de persuader. Interpréter de manière cohérente des données, user de ces raisonnements logiques, c'est fournir des preuves en vue d'une démonstration. Le rapport d'expertise ouvre donc l'espace des possibles.

Débat et médiatisation

L'expertise peut donner naissance au débat et permettre son développement. Dans ce cas, elle peut être considérée comme « l'épicentre » de cette situation. En ce qui concerne les deux affaires, plusieurs expertises ont été sollicitées ; les résultats produisant des « vérités scientifiques » ne permettant pas d'affirmer la validité des hypothèses avancées par les commanditaires en servant de « preuve absolue ». Les effets de la communication de ces rapports d'experts ont ainsi ouvert d'autres débats. Nous constatons, à travers les événements historiques choisis, que l'impact auprès du grand public. L'histoire est présente à la radio, à la télévision et dans la presse écrite. Pour réussir à être médiatisée aussi largement, elle doit être abordable par tous. En outre, comme l'a déjà signalé Pierre Boistard (2000), « pour que l'expertise scientifique puisse alimenter le débat démocratique, il faut que le processus d'expertise lui-même et non plus seulement le résultat soit accessible au public ». C'est en exposant les différents points de vue, en des termes susceptibles d'être compris par tous, que la connaissance peut être transmise au plus grand nombre. Les rapports d'expertises constitués entre autres, de schémas, de courbes (analyse du taux d'arsenic dans les cheveux de Napoléon, séquences de l'ADN du cœur de Louis XVII), sont diffusés par l'intermédiaire des médias. Par le biais de ces derniers, une population non spécialiste peut accéder à un certain savoir. Partant d'écrits d'experts historiens et de rapports d'expertises, on aboutit à la médiatisation d'une production de spécialistes, permettant ainsi la vulgarisation. En produisant du dialogue, l'expertise réduit l'écart entre la science et l'individu.

Comme nous l'avons observé, l'identité et la taille des commanditaires pèsent davantage dans les controverses et conflits résultant de l'expertise. Ces indicateurs sont valables aussi pour la portée des discussions engendrées. Plus la notoriété des commanditaires est importante et le réseau fort, plus le débat sera médiatisé. Ce dernier alimente et renforce la notoriété qui, elle-même, accroît la médiatisation. Ce développement de la diffusion d'informations, semble être un moteur supplémentaire dans l'avancée de la science, car il engendre de nouveaux entretiens entre experts et permet la communication au plus grand nombre. En effet, pour Philippe Roqueplo, « les débats publics sont

⁷ « L'énigme Louis XVII ne fait plus recette », *Historia*, juin 2001, pp. 64-69.

les véhicules essentiels du transfert des connaissances scientifiques vers les populations »⁸. L'expertise est généralement commandée pour relancer le débat, quand une situation est peu claire (débat entre pairs et non-pairs, polémique orale ou écrite). Plusieurs interventions télévisées ont permis d'élargir les discussions. Dans le cadre de l'affaire Napoléon, nous pouvons noter par exemple, une émission⁹ associant historiens chercheurs, historiens vulgarisateurs de l'histoire, économistes et experts médicaux. La médiatisation s'est également effectuée grâce à des sites Internet spécifiques aux personnages historiques ; de nombreux articles d'historiens et d'experts, concernant uniquement les controverses, ont été mis en ligne. Ce type de média permet d'augmenter l'impact, et il est susceptible, *a priori*, de développer encore plus les échanges. La production imprimée joue, elle aussi, un rôle médiatique important. Elle connaît alors une diversification et un accroissement notable. Les publications, ouvrages, articles, interviews, comptes rendus, en rapport avec les affaires Napoléon et Louis XVII, sont considérables. La popularité de l'histoire a permis au marché du livre de s'emparer de ce créneau et de réaliser une ascension incontestable (Caire-Jabinet, 1994 ; Rioux, 1990). La diffusion a atteint un large public qui lit des ouvrages de vulgarisation publiés par des universitaires et chercheurs en histoire. Certains livres connaissent un vaste succès, la production éditoriale au sujet de Louis XVII est de huit cents titres. Pour l'affaire Napoléon, on peut noter qu'une référence a fait l'objet d'une traduction en quarante-quatre langues et a été vendue à un million d'exemplaires (Ben Weider, 1999). La médiatisation s'amplifie et bon nombre d'articles apparaissent dans des revues de vulgarisation (*La Recherche*), dans des magazines et des revues spécialisés (*Science & Vie*, *Historia*), dans des magazines (*L'Express*), et dans la presse quotidienne nationale (*Le Monde*, *Libération*). Ces deux affaires continuent à faire couler beaucoup d'encre. La communication de la démarche d'expertise semble entretenir le débat public et assurer ainsi la médiatisation des événements. En ce sens, elle est bénéfique aux commanditaires (développement de leur notoriété, accroissement des ventes d'ouvrages) et à tous les acteurs médiatiques qui interviennent.

Conclusion

L'expertise, commandée pour résoudre un cas qui présente des incertitudes, produit un jugement scientifique et, en même temps, se trouve au centre d'une rencontre d'intérêts contraires qui animent des personnes de diverses disciplines. L'expert émet un avis qui doit permettre une prise de décision. Or, dans tout jugement, intervient le facteur humain et une part de subjectivité subsiste. Les éléments fournis peuvent servir à d'autres acteurs et autoriser de nouvelles interprétations. À travers deux faits historiques, l'expertise paraît être une méthode d'investigation qui ne fournit pas de réponses aux questions posées, mais semble apporter un éclairage nouveau à propos des phénomènes observés. Elle s'ajoute donc, en tant que science auxiliaire, aux travaux de

⁸ *Institutionnaliser les débats entre experts : le modèle judiciaire*, colloque « Science et Société : l'intelligence publique de la science », Cordis, Service Recherche et Technologie de la France, 2000.

⁹ *Les dossiers de l'écran*, France 3, 7 mai 1999.

l'historien, et joue un rôle de caution dans la démonstration d'une hypothèse. La complémentarité des disciplines est réelle mais, même s'il y a vérité scientifique, elle n'administre pas nécessairement la preuve. Comme l'a souligné Philippe Corcuff (1995 : 116), « c'est plutôt un nouvel usage des notions de *vérité scientifique* et de *réalité* qui se dessine. Les vérités scientifiques qui, elles-mêmes, ne visent qu'une part des usages sociaux de la notion de vérité [...], apparaissent plurielles, historiquement et socialement situées, provisoires, mais la notion de vérité continue à constituer un *horizon régulateur* pour le travail scientifique ». L'histoire est semée de possibles et son écriture traduit ces incertitudes. Le métier d'historien consiste à dissiper les doutes et contribue à établir l'authenticité des faits. L'expertise peut alors se dessiner comme une stratégie utilisée pour s'approcher de la vérité.

Références

- Alain, 1990, *Propos : 1906-1914 et 1921-1936*, Paris, Gallimard.
- Akrich M., Callon M., Latour., B, 1988a, « À qui tient le succès des innovations ? », *Annales des Mines*, 11, pp. 4-17.
- Akrich M., Callon M., Latour., B, 1988b, « À qui tient le succès des innovations ? », *Annales des Mines*, 12, pp. 14-29.
- Audran G., 2000, « L'obsession de Ben Weider », *L'Express*, 1^{er} juin.
- Bercé Y.-M., 1990, *Le roi caché*, Paris, Fayard.
- Bloor D., 1982, *Sociologie de la logique ou les limites de l'épistémologie*, Paris, Pandore.
- Boistard P., 2000, « Expertise scientifique et débat démocratique », pp. 223-235, in : *Université de tous les savoirs : Qu'est-ce que la vie*, vol. 1, Paris, O. Jacob.
- Bourdial I., 2000, « Napoléon a-t-il été assassiné », *Sciences et Vie*, 994, pp. 92-96.
- Bourdieu P., 1980, *Le sens pratique*, Paris, Éd. de Minuit.
- Bourdieu P., 2002, « La sociologie est-elle une science ? », *La Recherche*, 331, pp. 69-71.
- Bouzon A., 2001, « Expertise et communication dans la conception innovante des systèmes complexes à risques », pp. 117-130, in : Bouzon A., dir., *Questions de communication à l'expertise – Permanences et innovation*, actes du séminaire 2000-2001, vol. 7, Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales, Équipe Médiations en information et communication spécialisées, Toulouse, LERASS, Université Toulouse 3.
- Callon M., 1986, « Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, 36, pp. 174-176.
- Callon M., 1989, *La science et ses réseaux. Genèse et circulation des faits scientifiques*, Paris, Éd. La Découverte.
- Caire-Jabinet M.-P., 1994, *Introduction à l'historiographie*, Paris, Nathan.
- Casteret A.-M., 2000 « Napoléon : Le mystère de l'arsenic », *L'Express*, 1^{er} juin.
- Conrad P., 2000, « Le tombeau de Louis XVII », *Le Spectacle du monde*, mai.
- Corcuff Ph., 1995, *Les nouvelles sociologies*, Paris, Nathan.
- Damamme J.-C., 2000, « Napoléon a-t-il été empoisonné ? », *Napoléon 1^{er} - Le magazine du Consulat et de l'Empire*, 3, pp. 34-36.
- Damamme J.-C., 2001, « Napoléon reste le plus grand personnage de l'histoire », *La Une*, 49.
- Delorme P., 2000a, *L'affaire Louis XVII*, Paris, Tallandier.
- Delorme P., 2000b, *Louis XVII, La vérité*, Paris, Pygmalion.

- Delorme P., 2001, « L'énigme Louis XVII ne fait plus recette », *Historia*, 654, pp. 64-69.
- Demeurisse J., 2001, « De l'intérêt de l'histoire pour l'expertise scientifique », pp. 65-82, in : Bouzon, A., dir., *Questions de communication à l'expertise – Permanences et innovation*, Actes du séminaire 2000-2001, vol. 7, Laboratoire d'études et de recherches appliquées en sciences sociales, Équipe Médiations en information et communication spécialisées, Toulouse, LERASS, Université Toulouse 3.
- Forshud S., 1961, *Napoléon a-t-il été empoisonné ?* Paris, Plon.
- Forshud S., 1982, *Qui a tué Napoléon ?*, Paris, R. Laffont.
- Fritsch Ph., 1985, « Situations d'expertise et expert-système », *Situations d'expertise et socialisations des savoirs*, Actes de la table ronde organisée par le Centre de recherches et d'études sociologiques appliquées de la Loire, Saint-Étienne, 14-15 mars.
- Hindmarsh J.T., Corso Ph., 1998, « The death of Napoléon Bonaparte : a critical review of the cause », *Oxford University Press*, 53, pp. 201-218.
- Jourquin J., Macé J., 1998, « L'affaire Montholon », *Revue du souvenir napoléonien*, 419, pp. 4-11.
- Lazlo P., 1993, *La vulgarisation scientifique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Latour B., 1984, *Les Microbes*, Paris, Métaillié.
- Latour B., Woolgar S., 1996, *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, trad. fr., Paris, Éd. La Découverte.
- Le Hir P., 2001, « Napoléon a-t-il été empoisonné à l'arsenic puis achevé au sirop d'orgeat ? », *Le Monde*, 4 juin.
- Macé J., 1999, « Le taux d'arsenic dans les cheveux de Napoléon », *Revue du souvenir napoléonien*, 421, pp. 66-67.
- Macé J., 1999, « Empoisonnement de Napoléon », pp. 720-724, in : Tulard, J., dir., *Dictionnaire Napoléon*, Vol. 1, Paris, Fayard.
- Macé J., 2000, *L'honneur retrouvé du général Montholon*, Paris, Christian.
- Maury R., Condé-Montholon F. de, 2000, *L'énigme Napoléon résolue*, Paris, Albin Michel.
- Pascal O., 2000, « Le mythe de la preuve absolue », *Libération*, 26 mai.
- Rioux J.-P., 1990, « La popularité de l'histoire », pp. 120-123, in : *L'histoire en France*, 1990, Paris, Éd. La Découverte.
- Rivière J., 1996, « Napoléon empoisonné », *La Recherche*, 291, p. 7.
- Roqueplo P., 1997, *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, Paris, INRA Éd.
- Roy-Henry B., 2000, *Napoléon ou l'énigme de l'exhumé de 1840*, Paris, Éd. L'Archipel.
- Roy-Henry B., 2001, « Sa dernière demeure tient à un cheveu », *Historia*, 654, pp. 70-72.
- Tulard J., 1998, *Napoléon ou le mythe du Sauveur*, Paris, Fayard.
- Tulard J., dir., 1999, *Dictionnaire Napoléon*, Paris, Fayard.
- Tremblais J.-L., 2001, « Les cheveux de Napoléon passent aux aveux », *Ça m'intéresse*, juin, pp. 62-66.
- Trépos J.-Y., 1992, *Sociologie de la compétence professionnelle*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- Trépos J.-Y., 1995, « Quelques états de la demande d'expertise sociologique en France », in : pp. 205-211, Legrand M., Guillaume J.-F., Vrancken D., dirs, *La sociologie et ses métiers*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Trépos J.-Y., 1996, *La sociologie de l'expertise*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Weider B., 1999, *Napoléon est-il mort empoisonné ?*, Paris, Pygmalion.
- <http://www.louis-XVII.com>
- <http://www.muséelouis-XVII.com>
- <http://www.napoleon.org>
- <http://www.napoleonsociety.com>